

# DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE AU DEBALLAGE

## DEMANDEUR :

NOM PRENOM : \_\_\_\_\_  
QUALITE : \_\_\_\_\_  
DENOMINATION SOCIALE : \_\_\_\_\_  
NOM COMMERCIAL : \_\_\_\_\_  
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : \_\_\_\_\_

## MANIFESTATION :

DATE DEBUT DE VENTE : \_\_\_\_\_  
DUREE : \_\_\_\_\_  
LIEU : \_\_\_\_\_  
SURFACE : \_\_\_\_\_  
NATURE MARCHANDISES VENDUES : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## DOCUMENTS A FOURNIR (selon la qualité du demandeur)

### ⇒ JUSTIFICATIF D'IDENTITE :

- carte nationale d'identité (personne physique non commerçante)
- copie des statuts de l'entreprise ou de l'association (personne morale non commerçante)
- un extrait d'immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés (commerçant ou société commerciale) ou répertoire des métiers.

### ⇒ JUSTIFICATIF DU TITRE OCCUPATION DES LIEUX :

- attestation sur l'honneur ou copie d'un titre de propriété (propriétaire des lieux)
- autorisation ou convention d'occupation (utilisation ou location d'un lieu privé)
- permis de stationnement (stationnement véhicule sur domaine public)
- permission de voirie (occupation autre du domaine public)

Surface de vente à proximité immédiate d'un magasin de commerce de détail supérieur à 300m<sup>2</sup> ou d'un ensemble commercial.

Si oui, cocher et joindre extrait du plan cadastral portant identification des parcelles adjacentes.

Le demandeur ou l'un des vendeurs exploite déjà une surface de vente au lieu de l'opération projetée.

Si oui, cocher et joindre attestation précisant la surface commerciale exploitée et copie de déclaration annuelle à ORGANIC, si surface supérieure à 300m<sup>2</sup>.

DATE :

SIGNATURE :

## **DOSSIER COMPLET A DEPOSER TROIS MOIS AU MOINS AVANT LE DEBUT DE LA VENTE :**

A : - **Sous Préfecture de Figeac** – Place Vival – 46106 FIGEAC Cedex (si surface de vente y compris magasin supérieur à 300m<sup>2</sup>)

- **Mairie** du lieu de vente (si surface de vente y compris magasin inférieure ou égale à 300m<sup>2</sup>)